

*Proposition présentée par le député:*

*M. Georges Letellier*

*Date de dépôt: 6 février 2007*

*Messagerie*

## **Proposition de motion**

### **Pourquoi s'en prendre aux frontaliers ?**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant:

que, contrairement au reste de la Suisse (– 0,8%), le taux de chômage genevois a stagné à 0,3%, malgré une embellie économique qui a permis l'embauche de 11 000 frontaliers de 2004 à 2006,

invite le Conseil d'Etat

à prendre des mesures pour traquer les faux chômeurs et inciter les personnes en recherche d'emploi à accepter ceux qui sont proposés aux travailleurs frontaliers.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La question qui se pose est : pourquoi 5% (577) des chômeurs genevois ont trouvé du travail, alors que 95% des nouveaux postes de travail sont occupés par des frontaliers ?

La réponse peut être la suivante : il est de notoriété publique qu'à Genève nous sommes les spécialistes des vacances sabbatiques aux frais du citoyen contribuable.

A savoir que depuis deux ans, l'Etat a décidé de payer des cours de formation aux chômeurs pour essayer de favoriser leur réinsertion. Ainsi, nous avons déplacé le problème des emplois temporaires, qui permettaient aux chômeurs de se réinscrire au chômage, une fois leur période d'emploi temporaire terminée. C'est grâce à ce système que certains chômeurs ont réussi à percevoir des allocations pendant une décennie avec la bénédiction des gouvernements « bienfaisants ».

Parmi ces stagiaires recyclés aux frais des citoyens, nous trouvons les ex-emplois temporaires et les chômeurs peu pressés de trouver du travail (ceux qui gagnent plus au chômage qu'en travaillant), qui profitent de l'aubaine aux frais du citoyen.

Comme il est de notoriété publique que les contrôles sont inexistants... et vogue la galère ! et l'Etat de s'enfoncer dans son désespoir.

Certains employés voulant parfaire leur formation, de connivence avec leur employeur, ce qui est très grave, se font licencier afin de percevoir des indemnités de chômage, leur donnant droit à des cours de formation (à choix !) tout en continuant à travailler « au noir » chez le même employeur.

Ainsi, tout ce petit monde de la combine y trouve son compte. L'employeur qui réduit sa masse salariale et qui, du coup, devient plus compétitif. L'employé qui profite au maximum d'un système complètement dépassé, qui pêche par son inefficacité.

Les dindons de la farce, ce sont les citoyens contribuables.

Pour éluder cette question, certains accusent les frontaliers de tous les maux.

Cessons de faire du populisme lamentable et au ras des pâquerettes en promettant du travail à « l'électorat chômeur » grâce à l'expulsion des frontaliers.

Au vu de cette déconfiture, dont on ignore le coût évidemment, le mal genevois est profond. Pour masquer la vérité, les opportunistes alimentaires s'en prennent désormais aux euro-frontaliers.

J'ai le regret de vous dire, Messieurs les alimentaires, que ces travailleurs, qui viennent parfois de très loin pour travailler chez nous, sont les Italiens, Portugais et Espagnols d'hier qui ont fait la Suisse actuelle (à l'huile de coude). Ces nouveaux travailleurs euro-frontaliers représentent donc la Suisse de demain. Ils sont un élément vital pour la vie économique de notre canton.

Il faut que ces « ni droite, ni gauche » alimentaires, dont certains sont chômeurs et désormais ces « à gauche toute », qui subsistent grâce à l'électorat des chômeurs et qui sont rémunérés par la communauté des citoyens contribuables, cessent de se moquer du monde en utilisant les frontaliers comme boucs émissaires.

En vérité, il faut remettre les habitants de Genève au travail.

En conclusion, par l'entremise de cette motion, je demande au Conseil d'Etat de prendre ses responsabilités en accroissant le nombre des contrôles et en formant de nouveaux contrôleurs afin de débusquer les abuseurs d'acquis sociaux.

C'est à ce prix-là que nous pourront déjà commencer à résorber l'énorme dette de notre canton.